

Délibération 2022-22-CFVE

**Séance du 8 décembre 2022**

**Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Étudiante**

**Capacité d'accueil, Attendus et Critères d'examen des vœux de PARCOURSUP 2023**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) en formation plénière s'est réuni le jeudi 8 décembre 2022 dans la salle des conseils – Maison des Services à l'Étudiant – Site du Mont Houy

Sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE)

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Étudiante adopte à l'unanimité des voix la Capacité d'accueil, Les Attendus et Critères d'examen des vœux de PARCOURSUP 2023 . Selon les documents joints en annexe à la présente délibération.**

**Pour : 18 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix**

Valenciennes, le 17 janvier 2023

**Le Président**  
Professeur Abdelhakim Artiba



UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE  
Université  
Polytechnique  
HAUTS-DE-FRANCE